Le contenu du dossier à présenter pour le mémoire de licence préparé en tant que traduction doit comporter les points suivants :

* **SOMMAIRE**
* **AVANT-PROPOS**
* **INTRODUCTION**
* **TEXTE D’ARRIVEE (au moins 30 pages Word de format A4)**
* **CONCLUSION**
* **BIBLIOGRAPHIE**
* **ANNEXES (Copie du texte de départ)**

**Caractéristiques du papier, pagination :**

Le mémoire / projet de fin d'études doit être rédigé sur du papier blanc à première pâte de format A4. Un seul côté du papier doit être utilisé pour la rédaction du mémoire. La pagination doit être comme la suivante :

Espace supérieur : 2,5 cm

Espace inférieur : 2,5 cm

Marge gauche : 2.5 cm

Marge droite : 2.5 cm

Dans les cas où une structure de page horizontale est requise, de différentes dimensions peuvent être utilisées afin d’y adapter les tableaux/figures. Toutefois, les dimensions ne peuvent être inférieures à 2,5 cm sur tous les côtés de la page.

**Page de couverture :** L'emblème de l'université, le titre du mémoire, le nom, le prénom et le numéro d’étudiant de l’auteur, ainsi que le nom du directeur avec son titre universitaire doivent figurer en première de couverture.

**Page vierge :** Une page vierge de format A4 doit figurer entre la page de couverture et la page de garde.

**Page de garde :** La plupart des informations figurant sur la page de couverture doivent être reprises sur la page de garde.

**Page du sommaire :** Il s'agit de la page où sont inscrits tous les titres des chapitres du mémoire ainsi que leurs numéros de page.

**Disposition typographique des pages du texte :**

Les points suivants doivent être pris en considération lors de la rédaction du mémoire sur ordinateur :

**Format typographique :** L'ensemble du manuscrit doit être rédigé en police de caractères « Times New Roman » et en taille de caractères « 12 points ». Si nécessaire, la même police de caractères doit être utilisée pour les tableaux, éventuellement en taille de caractères «10 points».

**Interlignage :** Il convient d'utiliser un interligne de 1,5.

**Paragraphes** : Il faut laisser un espace d'une ligne entre les paragraphes. Un paragraphe doit comporter au moins deux phrases. Le texte doit être aligné à gauche et à droite (justifié).

**Numérotation des pages** : Les pages doivent être numérotées, sauf les annexes.

**Traitement de texte** : Word pour Windows

**Notes de bas de page** : Elles doivent être rédigées avec un interligne simple et une police de 10 points.

**Titres de section :** Tous les titres des chapitres et des parties doivent être écrits en Times New Roman, en gras, avec une taille de police de 14 points, centrés et en majuscules.

**Expression** : La rédaction doit comporter une expression claire et nette. Il est important de veiller à respecter l'intégrité d’idée au sein des paragraphes et à leur enchainement logique. En ce qui concerne l'orthographe, il convient de respecter le manuel d’orthographe publié par l'Association de la Langue Turque (Türk Dil Kurumu).

**Page de l’avant-propos** (remerciements éventuels) :

L’avant-propos comprend de brèves informations sur l'objet et la portée du mémoire, le cas échéant les difficultés rencontrées au cours de sa préparation, ainsi que de brèves explications ou remerciements aux personnes et/ou organisations ayant contribué à la préparation du mémoire. La mention « Avant-propos » doit être écrite en lettres capitales et au centre de la partie supérieure, dans les espaces laissés de part et d'autre de la page. En outre, le texte de l'avant-propos ne doit pas dépasser deux pages.

**Introduction :** Elle doit contenir des informations sur le sujet du mémoire.

**Page de la conclusion** : La conclusion de l'étude, les difficultés rencontrées, les solutions et les stratégies de traduction y sont présentées avec des exemples.

**Bibliographie :** Il s'agit de la partie où les ouvrages consultés, ainsi que les sources citées sont énumérés par ordre alphabétique.

Par exemple :

Nom de l'auteur, Prénom. (Année de publication). *Titre du livre*. Lieu de publication : Éditeur.

Nom de l'auteur, Prénom. (Mois, Année). « Nom de l'article ». Nom de la revue, volume : numéro de page.

Nom de l'auteur, Prénom. (Année de publication). *Titre du livre* [Version électronique]. Lieu de publication : Éditeur

Les principes suivants doivent être respectés lors de la citation de références :

- Chaque source citée dans le texte doit être inclue dans la « Bibliographie », et chaque source qui figure dans la bibliographie doit être citée dans le texte.

- Chaque source ne doit figurer qu'une seule fois dans la bibliographie.

|  |
| --- |
| Préparé par : Département des Langues et Littératures Occidentales  Chef du Département : Prof. Dr. Ayşe Banu KARADAĞ |
| Approuvé par : Faculté des Arts et des Sciences Bureau du Doyen  Le Doyen : Prof. Dr. Salim YÜCE |